

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2020_029

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 mai 2020

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 15

de Votants 15

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session extraordinaire, exceptionnellement et après autorisation, à la Salle Polyvalente de Champtercier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

Election des adjoints

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, CARLAVAN Lydie, GASSEND Christian, GORSKI Marc, HEYNDRICKX Kris, MEYNIER Cyrille, PAGANI Virginie, TEULER Pierre, TURREL Delphine, VILLARON Bruno

Absents :

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Monsieur Cyrille MEYNIER, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 13/05/2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-7,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que pour celle du maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Préfecture de Digne les Bains
Date de réception de l'AR: 27/05/2020
004-210400479-20200526-DE_2020_029-DE

- Mme Bénédicte PAUL 15 (quinze) voix

Mme Bénédicte PAUL ayant obtenu la majorité absolue est proclamée premier Adjoint.

Election du deuxième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. Michel BARDET 15 (quinze) voix

M. Michel BARDET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième Adjoint.

Election du troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Mme Christine HAMOT 15 (quinze) voix

Mme Christine HAMOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième Adjoint.

Election du quatrième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. Jean-Marie MARTIN 15 (quinze) voix

M. Jean-Marie MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième Adjoint.

Fait et délibéré le 26 mai 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-7,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que pour celle du maire.
Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Mme Bénédicte PAUL 15 (quinze) voix

Mme Bénédicte PAUL ayant obtenu la majorité absolue est proclamée premier Adjoint.

Election du deuxième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. Michel BARDET 15 (quinze) voix

M. Michel BARDET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième Adjoint.

Election du troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Mme Christine HAMOT 15 (quinze) voix

Mme Christine HAMOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième Adjoint.

Election du quatrième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- M. Jean-Marie MARTIN 15 (quinze) voix

M. Jean-Marie MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième Adjoint.

Fait et délibéré le 26 mai 2020

POUR :15

ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises.
Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme.
Le Maire,
Antoine ARENA

Transmise au Représentant de l'État.

